

Lorsque votre diplôme sera prêt, vous recevrez un avis via votre adresse personnelle que nous avons dans votre dossier.

Suite à la réception de cet avis, vous pourrez prendre possession de votre diplôme d'études collégiales, en choisissant l'une des quatre options suivantes :

EN PERSONNE

À la réception du Cégep de Saint-Hyacinthe du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Notez qu'une pièce d'identité officielle avec photo sera exigée pour la remise du diplôme.

PAR COURRIEL :

En faire la demande par courriel à l'adresse suivante : remisediplome@cegepsth.qc.ca. Votre courriel doit mentionner votre nom complet, votre numéro d'étudiant, ainsi que l'adresse de retour et être accompagné d'une copie de deux pièces d'identité officielles avec photo (permis de conduire, assurance maladie, etc.).

Les frais pour l'envoi postal seront alors ajoutés à votre compte Omnivox et vous pourrez les acquitter par carte de crédit. Dès que vous aurez payé les frais, le diplôme vous sera envoyé.

PAR LA POSTE :

Nous faire parvenir, à l'adresse ci-dessous, un chèque ou mandat poste d'un montant de 15 \$ (libellé au nom du Cégep de Saint-Hyacinthe) accompagné d'une photocopie de deux pièces d'identité officielle avec photo et de l'adresse de retour, en remplissant le formulaire.

Cégep de Saint-Hyacinthe
Affaires étudiantes
3000, avenue Boullé
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 1H9

PAR L'ENTREMISE D'UN MANDATAIRE :

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous présenter, veuillez mandater une autre personne qui devra se présenter au collège avec une procuration de votre part, ainsi que sa pièce d'identité officielle avec photo.

DUPLICATA DE VOTRE DIPLÔME :

Pour demander un duplicata de votre diplôme, il faut s'adresser au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (<http://www.education.gouv.qc.ca/eleves/bulletin-releve-diplome/>)

Nous conservons les diplômes pour une période de 5 ans.